IEDOM
INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

La Lettre de l'Institut d'émission

N° 194 – novembre 2011

AGENCE DE MAYOTTE

CIOM : 90 % des mesures en faveur des outre-mer réalisées ou en voie de l'être

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration ainsi que la ministre chargée de l'outre-mer, ont présenté en Conseil des ministres du 26 octobre 2011 un bilan de l'action du Comité interministériel de l'outre-mer (CIOM), près de deux ans après sa création. Sur les 137 mesures listées par le Comité de novembre 2009, 90 % sont réalisées ou en cours de l'être. Le ministre de l'intérieur a mis l'accent sur les efforts intervenus en matière de sécurité. La ministre chargée de l'outre-mer a fait le point sur les évolutions institutionnelles de la législature (départementalisation de Mayotte, fusion de la région et du département en Martinique et en Guyane) et mis l'accent sur le logement social avec 6 500 mises en chantier en 2010, soit 2 000 de plus que la moyenne des années précédentes. Le document est disponible sur : http://www.outre-mer.gouv.fr

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Communiqué de la BCE

Le 3 novembre 2011, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a abaissé de 25 points de base ses principaux taux directeurs avec effet au 9 novembre 2011 : le taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème est fixé à 1,25 %, le taux d'intérêt de la facilité de prêt marginal à 2 % et le taux d'intérêt de la facilité de dépôt à 0,50 %.

Lutte contre le blanchiment de capitaux

Au cours de la réunion plénière qui s'est tenue à Paris les 27 et 28 octobre 2011, le GAFI a pris de nouvelles mesures pour protéger le système financier international. Il a également publié deux documents relatifs aux juridictions susceptibles de présenter un risque pour le système financier international en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme : « Déclaration publique du GAFI » et « Améliorer la conformité aux normes LB/FT ». Ces documents sont disponibles en anglais sur : http://www.fatf-gafi.org

Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers

Le 20 octobre 2011, la Commission européenne a présenté des propositions de révision de la directive sur les marchés d'instruments financiers. Cette révision vise à conforter les décisions du sommet du G20 (Pittsburg 2009) sur la nécessité d'améliorer la transparence des marchés moins réglementés, y compris les marchés de dérivés de matières premières et de lutter contre la volatilité excessive. Les propositions permettront de rendre les marchés plus solides et plus efficients, plus résilients et renforceront la protection des investisseurs. Elles prévoient notamment la création d'un label spécifique pour les marchés destinés au financement des PME. Ce cadre renforce les pouvoirs de surveillance des autorités de régulation et établit des règles de fonctionnement claires pour toutes les activités de négociation, notamment les marchés de dérivés sur matières premières. La proposition a été transmise au Parlement européen et au Conseil pour négociation et adoption.

Financement des collectivités locales

Dans le cadre du démantèlement de Dexia, la Caisse des Dépôts et la Banque Postale sont parvenues à un accord pour la reprise de l'activité de financement des collectivités locales françaises de Dexia. Le véhicule de refinancement de Dexia (Dexia Municipal Agency) sera dans un premier temps détenu à hauteur de 65 % par la Caisse des Dépôts, 5 % par la Banque Postale et Dexia conservera 30 %. La part de cette dernière se réduira au fil du temps au profit de la Banque Postale ; la Caisse des Dépôts conservera la majorité du capital. Dans les prochains mois, le véhicule sera rebaptisé et travaillera exclusivement pour la nouvelle banque des collectivités locales détenue à hauteur 65 % par la Banque Postale et 35 % par la CDC, dont l'activité se limitera aux simples prêts aux collectivités locales.

Dossier législatif

1 – Coopération régionale Antilles-Guyane

Le décret du 27 octobre 2011 portant nomination de M. Constant Fred, ambassadeur délégué à la coopération régionale dans la zone Antilles-Guyane, a été publié au Journal Officiel de la République du 28 octobre 2011.

2 – Droits, protection et information des consommateurs

L'Assemblée nationale a adopté, le 11 octobre 2011, le projet de loi renforçant les droits, la protection et l'information des consommateurs. Le texte a été transmis au Sénat.

3 – Maintien de l'euro à Saint-Barthélemy

Le ministre des affaires étrangères et européennes a présenté en Conseil de ministres du 19 octobre 2011 un projet de loi autorisant la ratification de l'accord monétaire entre la France et l'Union européenne sur le maintien de l'euro à Saint-Barthélemy, à la suite de son changement de statut au regard de l'Union européenne. Le texte n° 3857 a été déposé à l'Assemblée nationale le 19 octobre 2011.

4 – Réforme des ports d'outre-mer

Le ministre chargé des transports a présenté en Conseil des ministres du 19 octobre 2011 un projet de loi portant réforme des ports d'outre-mer relevant de l'Etat et diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne dans le domaine des transports. Les ports de Fort-de-France (Martinique), Degrad-des-Cannes (Guyane), Port-Réunion (La Réunion) et Port autonome de la Guadeloupe seront transformés en grands ports maritimes, établissements publics nationaux. Le texte n° 3858 a été déposé à l'Assemblée nationale le même jour.

Publications

Institutions de microfinance : L'union européenne a publié un code de bonne conduite à l'intention des institutions de microfinance. Le document est disponible en anglais sur http://ec.europa.eu/regional_policy/thefunds/instruments/jasmine_cgc_en.cfm

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Les émissions nettes

Au 31 octobre, les émissions nettes de billets s'étoffent de 13,9 millions d'euros sur le mois (soit +3 % contre +0,4 % le mois précédent) et atteignent 484,6 millions d'euros. Les émissions nettes de billets en nombre sont également en progression : +4,4 %, après -0,6 % le mois précédent. Le nombre de billets émis par l'agence IEDOM de Mayotte avoisine 9,2 millions au 31 octobre 2011, dont près de 72 % sont des coupures de 50 €. La valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île, qui s'était appréciée de plus de deux euros cinquante depuis le début de l'année, repasse sous le seuil de 53 € au 31 octobre.

Emissions nettes cumulées de billet au 31 octobre 2011

En millions d'euros

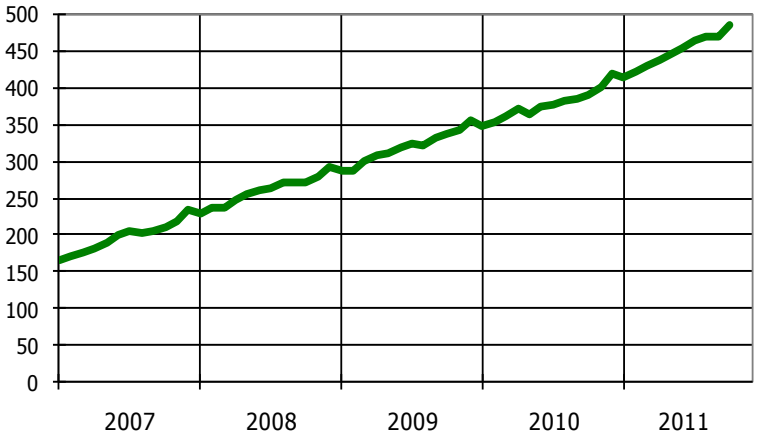

Source : IEDOM

Répartition des billets en valeur au 31 octobre 2011

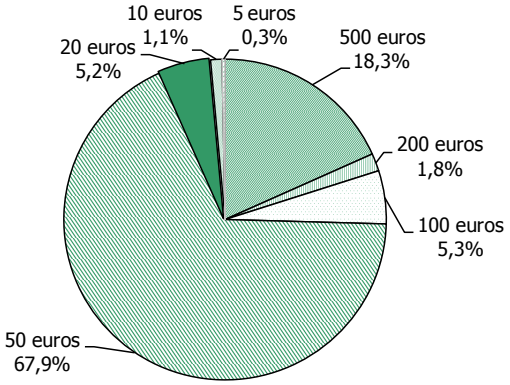

Source: IEDOM

BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

La crise mahoraise

Le mois d'octobre a été marqué à Mayotte par les manifestations de la population contre la cherté de la vie. Les revendications portées par l'intersyndicale (CISMA-CFDT, CGT-Ma, UD-FO, CFE-CGC, SAEM-FAEN) ont concerné onze produits de première nécessité. Le 14 octobre, la ministre chargée de l'outre-mer, en visite sur l'île, a annoncé la mise en place de bons de réduction destinés aux ménages inscrits à la CAF et dont les ressources sont inférieures à 600 euros mensuels. Chaque ménage pourra prétendre chaque mois à un bon de 5 euros par produit dans la limite de 10 bons. La ministre a également annoncé une réglementation du prix du gaz et la réalisation d'une étude sur les marges pratiquées par la grande distribution de Mayotte.

Un accord entre les distributeurs, l'Etat et le syndicat UD-FO a été signé le 17 octobre sur la baisse des prix de huit produits. L'intersyndicale, non signataire de cet accord, a donné l'ordre de poursuivre le mouvement et demandé la nomination d'un médiateur. M. Stanislas Martin, chef de service à la DGCCRF a été désigné par la ministre chargé de l'Outre-mer pour établir un diagnostic sur la formation des prix des produits dits de première nécessité, devant servir de base à la finalisation des négociations sur les prix. Les conclusions du rapport rendu public le 4 novembre indiquent que les marges pratiquées sur les trois produits concernés sont raisonnables. Dans le cas particulier de la viande (point de blocage des négociations), dans un contexte d'inflation du cours de la matière première (+51 % entre 2007 et 2011) et de la hausse du prix constaté dans la vente au détail (+41 % sur la même période), la marge de négociation ne saurait excéder 10 %.

M. Denis Robin, ancien préfet de Mayotte (2008-2009), actuellement conseiller du Premier ministre, chargé des problèmes de sécurité, d'Outre-mer et d'immigration, est arrivé sur l'île le 2 novembre afin de trouver des solutions et d'aboutir à un accord entre les parties concernées.

Mesures d'urgence

Le Medef estime que le mouvement social génèrera 2 300 chômeurs, soit 15 % des salariés du secteur privé. Plusieurs mesures ont d'ores et déjà été annoncées, visant à limiter les conséquences économiques de la crise :

- La Caisse de sécurité sociale de Mayotte a préconisé un report des dates d'échéance et des délais supplémentaires de paiement. Ces délais supplémentaires seront accordés sous réserve pour les cotisants de respecter certaines conditions : la remise des bordereaux de cotisation pour les entreprises et des déclarations de revenus pour les travailleurs indépendants et le paiement de la part ouvrière ou précompte prélevé par les entreprises.

- La Caisse d'Assurance Chômage de Mayotte n'appliquera pas de pénalités de retard sur le versement des cotisations chômage. Un délai de paiement et/ou un étalement de la dette de la contribution chômage pourra être accordé sur demande.

Solidarité

Le projet d'ordonnance pour la mise en place du RSA à Mayotte, en janvier 2012, a été soumis aux élus du Conseil général. Il prévoit 15 millions d'euros pour 14 000 foyers. Cette enveloppe serait réajustée si le nombre de foyers éligibles progressait.

Statuts

Le 26 octobre 2011, le Président Nicolas Sarkozy a soumis officiellement au Président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, la demande d'accès de Mayotte au statut de Région ultrapériphérique (RUP). A la demande de certains députés européens, la commission des budgets du Parlement européen a, le 6 octobre 2011, octroyé une aide exceptionnelle de deux millions d'euros pour la mise en place de mesures d'accompagnement dans le processus de « rupéisation ».

Inflation

En septembre 2011, l'indice des prix à la consommation à Mayotte a, selon l'INSEE, progressé de 0,1 %. En glissement annuel (septembre 2010/septembre 2011), les prix ont augmenté de 2,7 %. Cette évolution s'explique par une hausse des prix des produits alimentaires (+0,7 %), compensée par une baisse des services aux ménages (-0,4 %). Les prix de l'énergie et du tabac restent stables sur le mois alors qu'ils ont fortement progressé sur douze mois : +6,5 % pour l'énergie et +8 % pour le tabac.

Indice des prix à la consommation (glissement annuel)

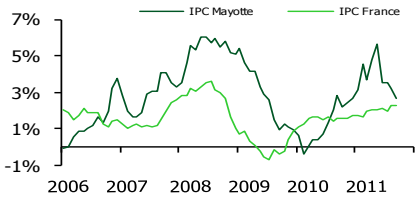

Source: INSEE
Base 100: année 2006

ACTUALITE REGIONALE

Le 28 octobre 2011, Omer Beriziky, ancien ambassadeur de Madagascar auprès de l'Union européenne, a été nommé Premier ministre malgache par le Président de transition, Andry Rajoelina. La nomination du Premier ministre de transition s'inscrit dans le cadre de la feuille de route de sortie de crise proposée par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et signée en septembre par 10 des 11 groupes politiques malgaches. Dans le cadre de ses missions, il devra organiser des élections libres et transparentes, et dont les résultats incontestés devront permettre au pays de retrouver une stabilité politique.

PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix *(source : INSEE)*	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		sept-11	114,8	0,1%	2,7%
Chômage *(source : Pôle Emploi)*	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A		août-11	9 547	-	10,1%
Commerce	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	sept.-11	23 046	1,8%	-15,5%
extérieur	(hors hydrocarbures)	*cumulées*	*sept.-11*	*238 135*	*10,7%*	*-6,0%*
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	sept.-11	273	-76,9%	108,5%
		cumulées	*sept.-11*	*9 453*	*3,0%*	*26,3%*
	Taux de couverture	mensuels	sept.-11	1,19%	-4,04 pt	0,71 pt
(Source : Douanes)		*cumulés*	*sept.-11*	*3,97%*	*-0,30 pt*	*1,02 pt*

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic	Mouvements d'appareils [1]	mensuels	oct.-11	364	14,1%	-30,5%
aéroportuaire		*cumulés*	*oct.-11*	*4 415*	-	*-9,5%*
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	oct.-11	22 668	5,8%	-8,5%
		cumulés	*oct.-11*	*244 347*	-	*3,7%*
	Fret et envois postaux (en tonnes)	mensuels	oct.-11	15,4	-51,1%	-61,2%
(Source : Aviation civile)	*(départs)*	*cumulés*	*oct.-11*	*921,2*	-	*n.d*
BTP	Importations de ciment[3] (en tonnes)	mensuelles	sept.-11	3 995	5885,1%	n,d
(Source : Douanes)		*cumulées*	*sept.-11*	*57 179*	-	*-7,6%*
Electricité	Nombre d'abonnés (cumul)		juin-11	37 552	0,2%	4,0%
	Consommation (en Mwh)	mensuelles	juin-11	19 616	-8,0%	-3,8%
(Source : EDM)		*cumulées*	*juin-11*	*121 161*	-	*0,4%*
Hydrocarbures	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle	sept.-11	9 114	1,6%	6,7%
(Source : TOTAL)		*cumulée*	*sept.-11*	*81 979*	-	*-2,4%*
Automobile	Ventes de véhicules neufs :					
	- nombre de véhicules particuliers	mensuels	sept.-11	94	38,2%	10,6%
		cumulés	*sept.-11*	*729*	-	*14,3%*
	- nombre de véhicules utilitaires	mensuels	sept.-11	8	-70,4%	-65,2%
(Source : SOREFI)		*cumulés*	*sept.-11*	*142*	-	*-8,4%*
Poissons d'elevage	Exportations :					
	- en tonnes	mensuels	juil.-11	5,0	-23,1%	-31,9%
		cumulés	*juil.-11*	*33,1*	-	*-0,6%*
	- en milliers euros	mensuelles	juil.-11	30,0	-23,1%	-40,9%
(Source : Douanes)		*cumulées*	*juil.-11*	*204,1*	-	*-8,2%*

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(3) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

** Les données plus récentes relatives au trafic maritime de marchandises ne sont pas disponibles*

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,25%	09/11/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	2,00%	09/11/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,50%	09/11/2011

Taux d'intérêt légal

ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)

Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

** hors prime d'Etat*

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

Juillet	Août	Septembre	Octobre
1,0033%	0,8972%	0,9963%	0,9835%

TIBEUR (Septembre 2011)

1 mois	3 mois	6 mois	1 an
1,3640%	1,5750%	1,7760%	2,1100%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

Juillet	Août	Septembre	Octobre
3,39%	3,00%	2,71%	3,02%

Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)

Juillet	Août	Septembre	octobre
3,59%	3,20%	2,91%	3,22%

Taux de l'usure (applicable au quatrième trimestre 2011)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers	
Prêts à taux fixe	6,23%
Prêts à taux variable	5,61%
Prêts relais	6,28%
Autres prêts	
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,03%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,27%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	12,76%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	18,16%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	11,65%

Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,62%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	10,10%
Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	**Seuils de l'usure**
Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,61%
Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,52%
Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,36%
Découverts en compte (1)	13,84%
Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,36%
Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	**Seuils de l'usure**
Découverts en compte (1)	13,84%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commisssions sur le plus fort découvert du mois

Taux des marchés monétaires et obligataires

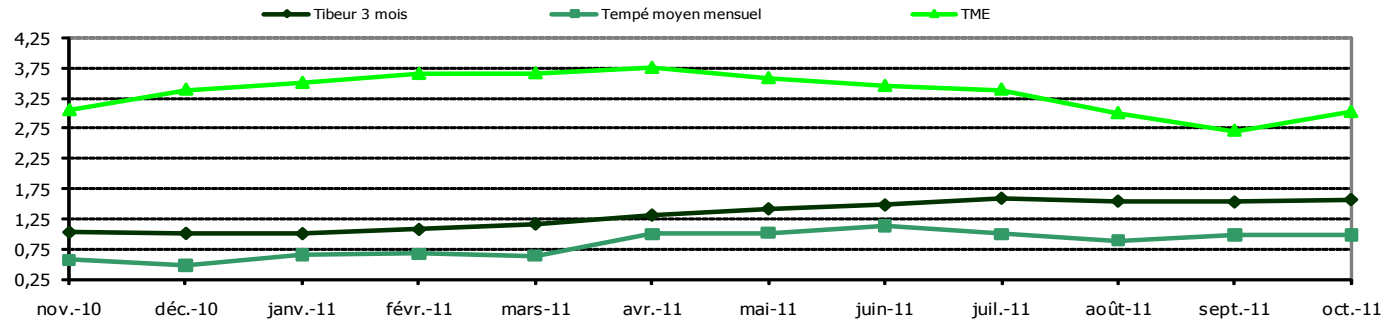

Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4001	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,9221	EURO/SRD (Surinam)	4,60120
EURO/JPY (Japon)	109,2200	EURO/BWP (Botswana)	10,06360	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,49590
EURO/CAD (Canada)	1,3930	EURO/SCR (Seychelles)	17,5968	EURO/DOP (Rép. Dom.)	53,4509
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,87310	EURO/MUR (Maurice)	40,4040	EURO/BBD (La Barbade)	2,78870
EURO/SGD (Singapour)	1,7490	EURO/BRL (Brésil)	2,3647	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,93000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,8735	EURO/VEF (Vénézuela)	5,98810	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2942,0790	EURO/XCD (Dominique)	3,7647	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)

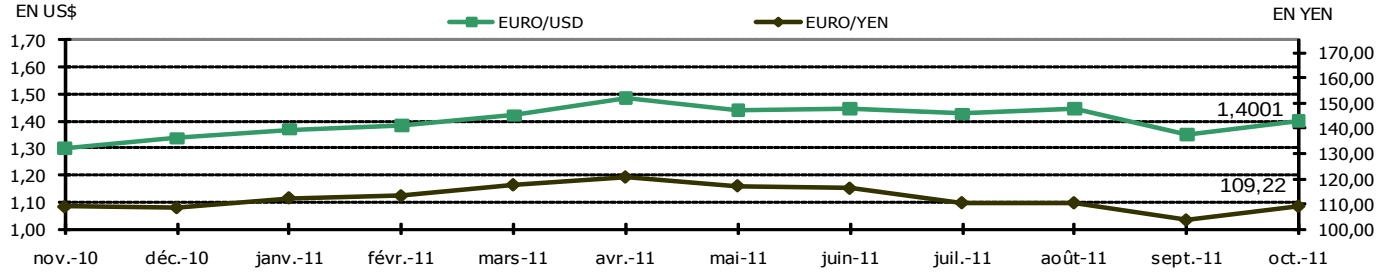

Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Victor-Robert NUGENT

Editeur et Imprimeur : IEDOM - BP 500 - 97600 MAMOUDZOU

Achevé d'imprimer le 10 novembre 2011 - Dépôt légal : novembre 2011 - ISSN 1240-280X